



## Démissionner d'une école privée...

Par **marie\_az132**, le **28/01/2008** à **18:30**

bonjour, au mois de septembre, j'ai signé un contrat de 2 ans pour être élève dans une école privée, et je m'engageais donc à payer pour 2 ans, hors cependant, n'ayant plus les moyens de payer, je souhaiterais finir mon année, et finir de payer cette année, en toute eduforme, ce qui est due et arreter. la fin de l'année étant juillet, ai-je le droit de résilier ce contrat, en sachant que si je ne paye pas les 2 ans j'ai la possibilité d'être mener en justice si je ne paye pas les 2 ans, et que le seul motif de résiliation est 'cas de force majeur', est-ce vraiment un cas de force majeur, et puis-je résilier?? merci beaucoup!

Par **Jurigaby**, le **28/01/2008** à **21:26**

Bonjour.

Les réponses sont non et non..

Cherchez à négocier avec l'école parce que sinon, je suis désolé mais c'est mal barré..

Par **marie\_az132**, le **19/02/2008** à **22:53**

merci beaucoup.  
sincères salutations.